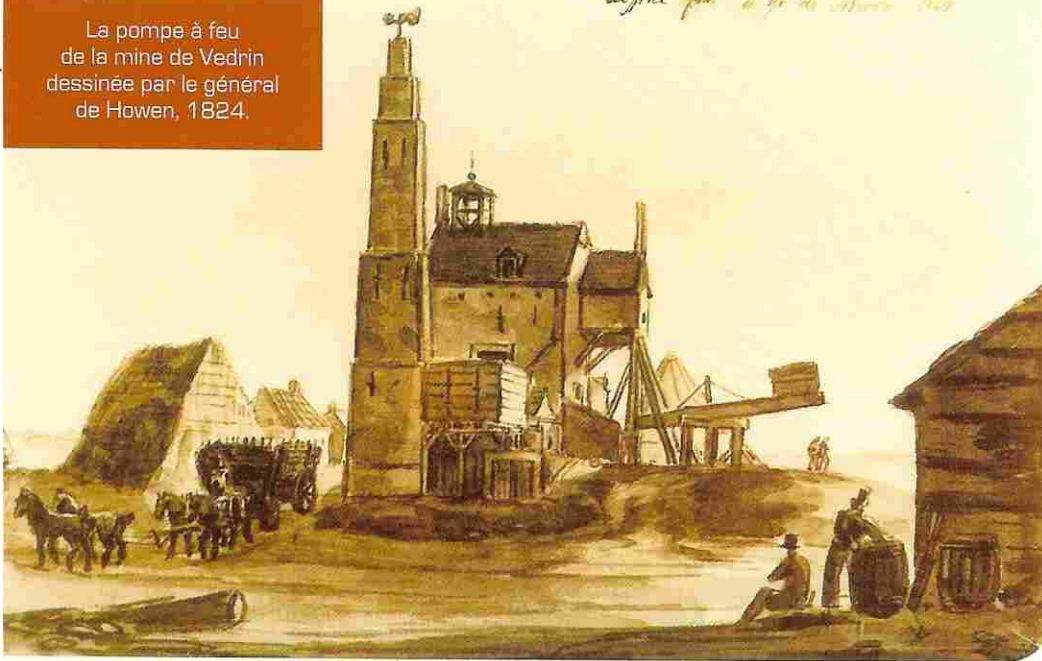


# Les mines de plomb de Vedrin

Par la Société royale  
Sambre et Meuse  
[www.sambreetmeuse.be](http://www.sambreetmeuse.be)

La pompe à feu  
de la mine de Vedrin  
dessinée par le général  
de Howen, 1824.



**C'**EST au début du 17<sup>e</sup> siècle, en 1612 précisément, que des maîtres de forge exploitant du minerai de fer découvrent à Vedrin une veine de plomb, qui se révèle bientôt être un important gisement. La galène, ou sulfure de plomb, n'est pas rare dans le Namurois, et on en trouvera aussi à Marche-les-Dames et à Sclayn. Le premier exploitant en est le maître des forges Jean Moniot ; il a bientôt pour concurrents sa consœur Anne de Rupplémont et même le duc d'Arenberg, gouverneur de Namur, lequel a aussi des intérêts dans les mines de calamine d'Andenne et de Landenne. Ces exploitations, voisines dans le vallon de Frizet, se réunissent pour former en 1633 l'une des premières sociétés capitalistes, qui reçoit l'octroi de l'exploitation de toutes les veines découvertes à Vedrin et dans les villages voisins. Les

participations se disperseront rapidement par héritage ; ainsi, par le testament d'Anne de Rupplémont, le collège des jésuites et l'école dominicale des pauvres deviendront-ils bientôt chacun actionnaires à concurrence d'un neuvième.

La mine doit faire face à bien des contretemps : inévitables litiges fiscaux, désagréments des guerres -les documents attestent différents travaux de reconstruction-, et surtout lutte difficile contre l'envahissement des eaux. Vedrin est souvent à la pointe de la technique, usant de pompes hydrauliques et de manèges à chevaux pour évacuer les eaux souterraines, puis de diverses machines témoignant des progrès de l'industrie : « machine à feu » d'exhaure à vapeur installée dès 1737, premières machines à feu en 1780 et 1782.

Le métier de mineur est dangereux, confrontant les hommes aux périls des éboulements, de la montée des eaux, mais aussi à celui plus sournois du saturnisme, empoisonnement par le plomb. Les hommes ne sont pas seuls touchés par les vapeurs de plomb : en 1745, huit

vaches paissant au-dessus des fourneaux de Frizet sont tuées par les émanations, ce qui vaut au fermier une indemnisation.

On a conservé les règlements de travail mis en vigueur en 1737 et 1756 à Vedrin, véritable florilège d'interdictions et de sanctions, lesquelles consistent généralement en retenues de salaire. On y apprend que les mineurs assurent des pauses de jour et de nuit, neuf à dix heures de travail en surface ou trois fois huit heures dans la mine. Les mineurs doivent se présenter en parade à cinq heures du matin. Ils travaillent six jours par semaine, sauf les dimanches et les jours de fête chômés, heureusement nombreux. Le salaire est de 10 ou 11 sous, ce qui est dans la moyenne à l'époque. Une indemnité est prévue si l'ouvrier est tué ou estropié. Les mines de Vedrin seront en 1794 le théâtre des premières grèves connues en Namurois. L'exploitation se poursuivra au cours du siècle suivant avant de décliner inexorablement et de cesser en 1882.

La mine de Vedrin est aujourd'hui utilisée pour des captages d'eau. Ses galeries représentent près de cinq kilomètres de développement et restent accessibles par plusieurs puits. Les murs et les voûtes forment un étonnant spectacle de formes et de couleurs...

